

# BONNACinfos

Claude BRUNAUD  
Maire de  
Bonnac-la-Côte



## Édito

Je tiens tout d'abord, avec l'ensemble des élus, à vous adresser tous nos vœux de bonne et heureuse année 2014, tant sur le plan personnel que professionnel avec le souhait d'une excellente santé pour vous et vos proches.

Cette année 2014 verra le renouvellement des équipes municipales en mars prochain.

Ce rendez-vous démocratique est essentiel. Situé au plus près des citoyens l'échelon communal est en effet irremplaçable, et ce encore plus aujourd'hui avec l'amoindrissement de la présence de l'Etat sur les territoires. Si l'intercommunalité permet d'apporter des outils au service des communes, de faire bénéficier celles-ci des effets de la solidarité et de la mutualisation des moyens, l'échelon communal demeure le mieux placé pour travailler à l'amélioration de la qualité de vie au quotidien.

En progression démographique mesurée, notre commune est engagée dans une dynamique d'évolution maîtrisée. Il convient de poursuivre le développement des services et des équipements, pour toutes les tranches d'âge, afin que chacun puisse trouver au plus près une réponse à ses attentes et besoins.

Cela passe par une gestion rigoureuse de la commune et un travail efficace et suivi avec l'ensemble des instances collectives et structures associées.

Les facteurs contribuant à la qualité de vie au quotidien, au développement de la commune et à son attractivité sont connus : un urbanisme conjuguant les dimensions humaine, architecturale et environnementale, les services (éducation, santé...), les commerces, le développement de la vie associative et du lien social, la valorisation du patrimoine naturel et culturel...

Les prochaines élections municipales seront l'occasion de faire le bilan de ce qui a été accompli et de présenter les projets à venir. Mais je souhaite avant tout que le maximum de citoyens participe à ce grand rendez-vous démocratique avec pour seul souci, quelles que soient les opinions des uns et des autres, de construire l'avenir de Bonnac, dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

## "L'actu" de Bonnac

→ **Elections municipales : ce qui va changer**

Les élections municipales de mars prochain seront marquées par plusieurs changements à Bonnac → **Suite page 3**

→ **Recensement de la population**

Le recensement se déroulera à Bonnac cette année, du 16 janvier au 15 février → **Suite page 3**

→ **Services**

Deux offres de services proposées par des bonnacais → **Suite page 3**

→ **Trail et repas des aînés**

En décembre et en dépit du brouillard, c'est dans des conditions plus clémentes que par le passé que s'est déroulé le traditionnel Trail de Bonnac → **Suite page 3**

→ **Aides aux familles pour les vacances scolaires**

Le Conseil Municipal a réévalué les aides attribuées aux familles bonnacaises → **Suite page 3**

## LE HAUT DEBIT A BONNAC

L'accès à internet haut débit est rentré dans la catégorie des services essentiels à la population → **Suite page 2**

→ **Mortemare**

→ **Champion du Limousin**

→ **Agenda**

→ **Commerces et services**

dossier  
Le point  
sur !

infos  
"en direct"

"Brèves" page 4

L'accès à internet haut débit est rentré dans la catégorie des services essentiels à la population dont tous les citoyens doivent pouvoir bénéficier. Si la situation a évolué positivement à Bonnac comme dans l'ensemble du Limousin, il reste beaucoup à faire pour disposer de débits plus élevés et accéder ainsi à des services nouveaux ou de meilleure qualité. Quelles sont les marges de manœuvre et les évolutions possibles à court et moyen terme ?

**L**es pouvoirs publics, par l'intermédiaire du syndicat mixte Dorsal (cf. encadré), se sont mobilisés pour créer un Réseau d'initiative publique (RIP) qui a permis d'éviter que le Limousin ne soit victime de la fracture numérique. Les opérateurs privés s'intéressent, en effet avant tout, aux zones fortement urbanisées plus rentables pour eux et sur lesquelles ils concentrent leurs investissements.



Mais, avec le développement des usages du numérique, il faut aller plus loin avec une couverture totale, efficace et pérenne. Les débits doivent ainsi augmenter pour pouvoir envoyer et recevoir des données plus importantes (téléchargements de logiciels et de documents...) dans de meilleures conditions. Cette évolution passera par le développement de la fibre optique à domicile (FTTH).

Pour cela, le Gouvernement Fillon a lancé en 2010 un « Appel à manifestation d'intentions d'investissement » (AMII). Les opérateurs étaient invités à indiquer les zones dans lesquelles ils s'engageaient à investir pour déployer de la fibre optique. En contrepartie, **les opérateurs avaient la garantie qu'il n'y aurait aucun investissement public concurrent** sur les zones sur lesquelles ils s'engageaient.

En Limousin, Orange s'est ainsi positionné sur les principales agglomérations de la région, dont celle de Limoges dans laquelle

l'opérateur s'est engagé à déployer de la fibre optique sur l'ensemble des communes dans les 5 ans. Un engagement qui, au rythme actuel des travaux, n'a aucune chance d'être tenu, mais qui empêche (du fait des modalités de l'AMII du Gouvernement Fillon) toute intervention du syndicat mixte Dorsal et d'Axione Limousin (cf. encadré) !



A Bonnac, une solution transitoire serait possible. Il existe un fourreau disponible qui permettrait de tirer une fibre optique de Beaune-les-Mines jusqu'au centre bourg sans nécessiter d'importants travaux de

génie civil. Cela permettrait d'implanter un « sous répartiteur » du central téléphonique de Beaune et d'accroître ainsi sensiblement le nombre de foyers bonnacais éligibles à l'ADSL (cf. encadré).

A de nombreuses reprises, la Municipalité a demandé à Orange de travailler sur ce projet. Mais, à ce jour, l'« opérateur historique » s'est contenté de propos évasifs et n'a daigné fournir aucun élément de réponse précis, une attitude confirmant si besoin était le peu d'intérêt qu'Orange accorde aux (petites) communes et aux questions d'aménagement du territoire ! Un triste constat qu'il ne saurait être question d'accepter et qui nécessite de se mobiliser pour faire bouger les choses...

## Ce qu'il faut savoir sur le haut débit

**Dorsal** : syndicat mixte regroupant la Région Limousin, les trois Départements, la Ville de Limoges, les Communautés d'agglomération de Brive, de Tulle et du Grand Guéret. Il a été créé en 2003 pour réaliser un Réseau d'initiative publique (RIP) sans lequel de nombreux limousins seraient encore condamnés à l'internet à bas débit.

**Axione Limousin** : société à laquelle Dorsal a délégué une mission de service public sur 20 ans pour construire, développer, maintenir et exploiter le RIP.

**ADSL** : technologie permettant d'accéder au haut débit via une liaison filaire sur laquelle peuvent être raccordées les « box » des différents opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free...). Pour être « éligible » à l'ADSL, il faut se situer à une distance d'un central téléphonique dégroupé n'excédant pas quelques kilomètres. Bonnac dépendant du central de Beaune-les-Mines, une partie des foyers de la commune est trop éloignée de ce dernier pour pouvoir bénéficier de l'ADSL.

**Wimax** : technologie permettant, à partir d'un émetteur (pylône) et via une liaison hertzienne, d'accéder à du haut débit. Plus de 70 émetteurs ont été déployés en Limousin dans le cadre du RIP, dont un à Chaptelat. A leur activation, ces émetteurs permettraient un débit allant jusqu'à 2 mégabits par seconde

(Mbits/s) en « descente » (réception) et 200 kilobits par seconde (Kbits/s) en « montée » (envoi). Depuis 2012, ces débits peuvent aller jusqu'à 10 Mbits/s en descente et 512 Kbits/s en montée. Cinq opérateurs proposent des offres sur le Wimax auquel onze foyers sont raccordés à Bonnac (d'autres foyers pourraient y accéder).

**Wifi** : sur le même principe que le Wimax mais à une échelle plus réduite, cette technologie permet, à partir d'une borne alimentée en haut débit, de desservir des points situés à proximité immédiate. A la demande de la commune, un réseau local Wifi a ainsi été déployé à Bled, trop éloigné du central de Beaune pour être éligible à l'ADSL et où, pour des raisons de topographie (relief, végétation), de nombreux foyers ne pouvaient être directement desservis à partir de l'émetteur en Wimax. Un relais a ainsi été implanté à Bled et quinze foyers sont actuellement connectés à ce réseau Wifi.

**Satellite** : en cas de non éligibilité aux technologies ADSL, Wimax et Wifi, des offres satellite peuvent être proposées par les opérateurs commercialisant également du Wimax

**0810 87 23 19** : le numéro de téléphone à appeler pour savoir à quel service il est possible d'accéder.

# "L'actu" de Bonnac

**L** → **Elections municipales : ce qui va changer**  
 Les élections municipales de mars prochain seront marquées par plusieurs changements à Bonnac. Compte tenu de la population de la commune, il s'agira maintenant d'un scrutin de liste, sans panachage, ce qui signifie que les électeurs ne pourront voter que pour une liste complète (toute rature ou mention manuscrite entraînant la nullité du bulletin). Les listes (de 19 noms) devront également être paritaires, avec une alternance homme – femme sur l'ensemble des listes. Enfin, pour pouvoir voter, **il faudra nécessairement présenter une pièce d'identité au moment du vote** (alors que cette obligation ne s'appliquait pas aux petites communes auparavant) ■

**E** → **Trail et repas des aînés**  
 En décembre et en dépit du brouillard, c'est dans des conditions plus clémentes que par le passé que s'est déroulé le traditionnel Trail de Bonnac. Une épreuve bien installée dans le calendrier, qui a présenté quelques nouveautés en matière de distance et de parcours et a suscité toujours autant de satisfaction auprès des 400 participants.



Dans un registre différent, nos aînés ont montré, lors du tout aussi traditionnel repas des aînés organisé au Clos des Cèdres, qu'ils gardaient bon pied, bon œil (et bon coup de fourchette...) que ce soit à table ou sur la piste de danse ■

**L** → **Recensement de la population**  
 Le recensement se déroulera à Bonnac cette année, du 16 janvier au 15 février. Pendant cette période, un agent recenseur recruté par la mairie viendra chez vous **muni d'une carte officielle**. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Le recensement est important car il conditionne le montant de la participation de l'Etat aux budgets des communes (plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante) et influe sur des choix en matière d'équipements et de services (en fonction des âges, professions, moyens de transport, logements...) des habitants de la commune. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires qui ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans une base de données.  
 Pour tous renseignements, contacter la mairie au 05 55 39 24 17. ■

**D** → **Services**  
**deux offres de services proposées par des bonnacais.**  
 Psychologue clinicienne diplômée de l'Université Paris V René Descartes, Nadia Nobili écoute et accompagne adultes, adolescents ou enfants dans une démarche de mieux être psychique et/ou physique. Elle pratique l'entretien conseil, le soutien thérapeutique et la thérapie, dans un cadre protégé et sous le secret professionnel, en consultation individuelle ou de groupe (couple et famille).  
 Contact : Nadia Nobili 06 70 34 19 37

Pour sa part, Laurent Barlas dirige l'entreprise « TMG Télémag ». Intervenant initialement dans le domaine de la télévision et de l'électroménager, cette entreprise a élargi son activité au chauffage et notamment aux pompes à chaleur haute technologie. TMG est ainsi aujourd'hui distributeur pour les professionnels et les particuliers en matière de chauffage - climatisation - plomberie - électricité - électroménager - télévision.  
 Contact : 05 55 30 13 74 - telemag@cegetel.net ■

**L** → **Aides aux familles pour les vacances scolaires**  
 Le Conseil Municipal a réévalué les aides attribuées aux familles bonnacaises dont les enfants fréquentent un centre aéré ou une colonie de vacances, ainsi que le quotient familial (plafonné à 13.507 €), qui sert de base de calcul à ces aides. Les nouveaux montants de ces aides sont ainsi les suivants :

Cette aide est plafonnée à 21 jours par enfant et par an pour les colonies de vacances et à 40 jours par enfant et par an pour les centres aérés.

Quotient Familial	Subvention Journalière	
	Colonies vacances	Centres aérés
inférieur à 7.201 €	4,57 €	6,71 €
compris entre 7.201 et 9.004 €	4,09 €	5,95 €
compris entre 9.004 et 10.805 €	3,49 €	5,08 €
compris entre 10.805 et 13.507 €	2,95 €	4,30 €

# Infos "en direct"

## L → Mortemare

Le principe de fonctionnement de l'étang de Mortemare (construit avant 1829) n'était pas conforme aux exigences de la loi sur l'eau. Lors de la demande d'autorisation de vidange, un dossier de mise en conformité a donc été remis aux services de l'Etat avec des propositions de modifications permettant de respecter les normes environnementales, à savoir :

- création de deux ouvrages équipés de grilles à l'amont dont un servira de partiteur afin de fournir un débit réservé d'eau à l'aval de l'étang, par l'intermédiaire d'une canalisation noyée
  - mise en place d'un Moine en lieu et place de la vanne actuelle pour le maintien de l'élevage du brochet.
  - installation d'un batardeau avant le Moine
  - création sur la chaussée de l'étang d'un déversoir de crue centennale de 19 m de long
  - réparation du bassin de pêche
  - creusement d'un bassin décanteur des boues en aval de l'étang
  - équipement de doubles grilles à tous les ouvrages.
- Les travaux ont débuté avant la vidange du 28 novembre avec l'espoir, si la météo le permet, de les achever avant la saison de pêche 2014 ■



## U → Champion du Limousin

Un grand bravo au jeune Louis Simon qui a brillamment remporté le titre de Champion du Limousin de cyclo-cross, catégorie pupilles, en décembre dernier. Licencié à l'Elan cycliste d'Ambazac et scolarisé à l'école de Bonnac, Louis Simon s'est échappé dès le premier tour, menant la course de bout en bout, et est arrivé avec une nette avance sur le second. Une graine de champion qui ne compte pas s'arrêter là... ■



## E → Agenda

En janvier, l'école de Bonnac accueillera les finales départementales de concours de scrabble auxquelles participeront une dizaine d'élèves de Bonnac, qui auront à cœur d'imiter Emilie Impinna qui avait été sélectionnée l'an dernier pour disputer la finale nationale à Paris. A noter également le traditionnel loto organisé par l'Association des parents d'élèves le samedi 25 janvier à 20h 30 à la Maison du Temps Libre. Enfin, un stage de peinture sur soie se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 février. Informations et inscriptions : Madame Bourdelas 06 81 81 57 41 ■

## U → Commerces et services

Un nouveau service à venir sur la commune avec l'ouverture, dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre, d'une auto-école qui va s'installer dans l'ancien local de dépôt de pain, à côté de la poste. Par ailleurs, les contacts sont bien avancés avec un boucher-charcutier qui vend déjà de la viande limousine de qualité (dans les Alpes de Haute-Provence) et est intéressé par une installation à Bonnac qu'il est venu visiter. Enfin, une réflexion a été engagée et des premiers contacts pris pour voir la possibilité d'implanter un dentiste et un kinésithérapeute sur la commune ■

# Contacts "utiles"

### Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15

EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Paillet - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : 05 55 45 79 00

[www.agglo-limoges.fr](http://www.agglo-limoges.fr)

## "Brèves"

### ■ Vie associative

Après l'aménagement de trois petites salles confortables à la Maison des associations permettant aux sections locales de se réunir dans de bonnes conditions, les personnels terminent l'aménagement de terrains de pétanque près de la Maison du Temps Libre. Un certain nombre d'adeptes des sports de boules et plus particulièrement de pétanque envisage la création d'une association locale. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à les rejoindre !

### ■ Horaires de la bibliothèque multimédia

De nouveaux horaires ont été mis en place à la bibliothèque multimédia de Bonnac pour répondre au mieux aux attentes et besoins des utilisateurs. La bibliothèque est ainsi ouverte les lundis, mardis et vendredis de 16h 45 à 18h 30, les mercredis de 14h à 18h, les samedis de 9h à 12h. Contacts et informations : 05 55 37 76 30 ou [bibliotheque-bonnac-la-cote@orange.fr](mailto:bibliotheque-bonnac-la-cote@orange.fr)

### ■ Journées « réemploi » en déchèteries

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole s'associe à 3 associations - ALEAS, Croix-Rouge, Emmaüs - pour renouveler l'opération « Journées réemploi » initiée en 2012. L'objectif de ces journées est, tout en visant à réduire les déchets, d'inciter les usagers des déchèteries à apporter tous types d'objets (vaisselle, électroménager, ameublement...) dont ils ne se servent plus et de les déposer aux associations présentes dans le but de leur donner une seconde vie. Les 3 associations seront présentes les premiers samedis de chaque trimestre (4 janvier, 5 avril, 5 juillet, 4 octobre) sur les déchèteries concernées par cette opération, les déchèteries de Limoges Samie, Lebon et Cavou.

# BONNACInfos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle  
87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01

Fax : 05 55 39 62 83

[mairie.bonnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.bonnac@wanadoo.fr)  
[www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr)

trimestriel N°22

janvier-février-mars 2014

Claude Brunaud  
Directeur de la publication

Chantal Berlanda  
Claude Brunaud  
Vincent Combelle  
Martine Filleul  
Viviane Gatinier  
Solange Lage  
Jean-Jacques Lamy  
Comité de rédaction

Mairie de Bonnac  
Iconographie

Faubourg Communication  
Conception maquette

 GDS Imprimeurs  
Imprimerie

Dépôt légal  
1<sup>er</sup> trimestre 2014

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours